



interfoto

La défense des réfugiés commence, aujourd'hui, par la protection de ceux qui sont directement menacés par le durcissement des autorités suisses. C'est nous qui sommes dans la légalité et l'Etat dans l'illégalité. La convention internationale sur les réfugiés et le comportement des autorités suisses dans l'expulsion des 59 Zairois le prouvent. La défense des réfugiés contre l'arbitraire ne sera

*** Non aux violations de la loi et des traités internationaux par les autorités**
Depuis des années, les autorités se moquent de leurs propres lois et des conventions internationales qu'elles ont signées. Les réfugiés sont renvoyés chez leurs oppresseurs, qu'ils soient humains ou inhumains. Aussi mauvais que les arbitraires et inhumains, ces lois et conventions doivent au moins être respectées. Pendant la seconde guerre mondiale, un chef de police courroux de Saint-Gall a transgressé la loi pour sauver des vies humaines. Aujourd'hui, il faut un certain courage civil même pour oser défendre des lois inhumaines contre une application partialement inhumaine de la loi. Il faut créer des commissions d'asile indépendantes chargées de donner chaque violation de la loi. Asses d'interdictions et de renvois dans les pays d'origine! Les informations partiales doivent être diffusées dans les langues appropriées aux frontières et les interrogatoires doivent se dérouler en présence d'une tierce personne, de préférence l'avocat choisi par le réfugié.

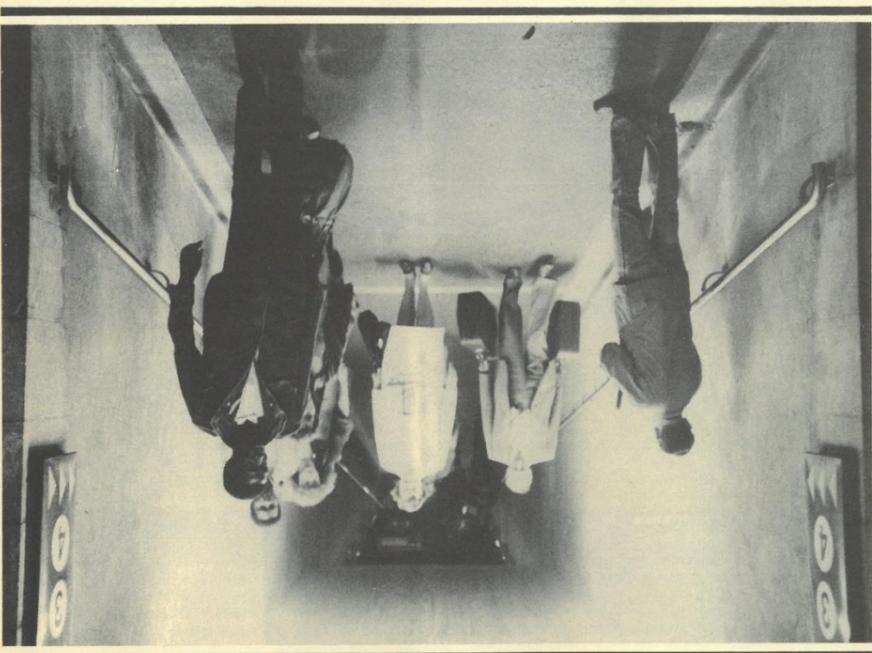
*** Protégeons tous les requérants contre le refus ment ou le refus**
La défense des réfugiés commence, aujourd'hui, par la protection de ceux qui sont directement menacés par le durcissement des autorités suisses. C'est nous qui sommes dans la légalité et l'Etat dans l'illégalité. La convention internationale sur les réfugiés et le comportement des autorités suisses dans l'expulsion des 59 Zairois le prouvent. La défense des réfugiés contre l'arbitraire ne sera

On ne pourra mobiliser l'opinion publique et faire contrepoids aux arguments racistes et xénophobes des autorités ou de l'action nationale en se perdant dans des paragraphes de loi et une prétendue objectivité juridique impersonnelle. Ceux qui se disent partisans d'une solution "réaliste et modérée" sont précisément ceux qui participent à la mise en œuvre de la loi. Il faut un certain gouvernement et le patronat suisses jouent l'arbitraire et les expulsions dans leur pays d'origine. L'accent dans de prestigieuses investissements en Turquie et ailleurs en Suisse de la finance suisse des millions de capitaux en fuite. Nous y opposons la solidarité de tous les citoyens et exploités contre l'arbitraire et l'oppression. Cette solidarité passe avant toute considération nationale. C'est pourquoi nous soutenons toutes les solutions radicales qui permettront aux peuples du tiers monde d'attaquer leur mal à la racine et de fixer eux-mêmes leur destin, comme le fait la révolution sandiniste au Nicaragua. La politique extérieure de la Suisse doit, ici, être exacte-ment l'inverse de ce qu'elle est actuellement: isoler politiquement et boycotter économiquement les dictatures de Mobutu au Zaïre, Pinochet au Chili, Evren en Turquie et les régimes iniques du Sri Lanka et d'Afrique du Sud. Dans le même sens, notre solidarité internationale doit nous engager à poursuivre en Suisse le combat contre tous les statuts disant l'immigration, le statut de saisonnier notamment mais aussi de permis annuel. Les mêmes droits politiques et syndicaux de tous ceux qui travaillent en Suisse restent la réponse essentielle à toutes les campagnes xénophobes.

*** Solidarité internationale des opprimés et des exploités**
On ne pourra mobiliser l'opinion publique et faire contrepoids aux arguments racistes et xénophobes des autorités ou de l'action nationale en se perdant dans des paragraphes de loi et une prétendue objectivité juridique impersonnelle. Ceux qui se disent partisans d'une solution "réaliste et modérée" sont précisément ceux qui participent à la mise en œuvre de la loi. Il faut un certain gouvernement et le patronat suisses jouent l'arbitraire et les expulsions dans leur pays d'origine. L'accent dans de prestigieuses investissements en Turquie et ailleurs en Suisse de la finance suisse des millions de capitaux en fuite. Nous y opposons la solidarité de tous les citoyens et exploités contre l'arbitraire et l'oppression. Cette solidarité passe avant toute considération nationale. C'est pourquoi nous soutenons toutes les solutions radicales qui permettront aux peuples du tiers monde d'attaquer leur mal à la racine et de fixer eux-mêmes leur destin, comme le fait la révolution sandiniste au Nicaragua. La politique extérieure de la Suisse doit, ici, être exacte-ment l'inverse de ce qu'elle est actuellement: isoler politiquement et boycotter économiquement les dictatures de Mobutu au Zaïre, Pinochet au Chili, Evren en Turquie et les régimes iniques du Sri Lanka et d'Afrique du Sud. Dans le même sens, notre solidarité internationale doit nous engager à poursuivre en Suisse le combat contre tous les statuts disant l'immigration, le statut de saisonnier notamment mais aussi de permis annuel. Les mêmes droits politiques et syndicaux de tous ceux qui travaillent en Suisse restent la réponse essentielle à toutes les campagnes xénophobes.

La politique d'asile fut le thème de l'année 1985 et risque bien de le demeurer en 1986. En effet, les causes à l'origine de ce problème, à l'égard desquelles la Suisse n'est pas innocente, ne sont pas près de disparaître. Pour les migrants du PSO, qui s'engagent et d'autres forces pour une véritable politique d'asile, la scandaleuse politique actuelle de la bourgeoisie et la xénophobie montante sont des défis à relever.

Le comité central du PSO a décidé le 1er décembre 1985 de renforcer son engagement dans cette tâche et a adopté la résolution publiée ci-après. Des exemplaires peuvent être commandés aux adresses de nos sections.



interfoto

La solidarité contre la xénophobie

Pour une politique d'asile ouverte :

LA SUISSE N'A PAS UNE POLITIQUE D'ASILE, MAIS DE LA MAIN-D'ŒUVRE

3. Cet effondrement des derniers éléments d'une politique d'asile digne de ce nom n'a qu'une seule explication : jamais la Suisse n'a eu de réelle politique d'asile. Elle n'a connu et ne connaît qu'une politique de la main-d'œuvre. L'objectif suprême des autorités est le contingentement, qu'il s'agisse de réfugiés ou d'immigration ouvrière traditionnelle. Tout semblant d'humanisme s'efface devant cet objectif suprême.

La bourgeoisie suisse et son gouvernement savent pertinemment qu'ils ne répondent plus à la réalité des réfugiés d'aujourd'hui et ne respectent pas les conventions internationales. La Loi fédérale sur l'asile ne reconnaît comme juste motif que la menace dirigée contre une personne, individuellement démontrable, à l'heure où toutes les dictatures "modernes" exercent — et depuis longtemps — un réel terrorisme de masse, politique et économique, contre des régions entières et des groupes ou classes de population entières. Des 16 millions de réfugiés qu'admet le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), la législation suisse et sa pratique en recusaient 14 millions comme "faux réfugiés".

La politique suisse en matière de main-d'œuvre compartimente le marché du travail en de multiples catégories aux droits décroissants. Aux différences qui séparent déjà les travailleurs indigènes entre jeunes et vieux, femmes (avec les sous-catégories : mariées et célibataires) et hommes, etc., s'ajoutent les différenciations encore plus fines des immigrés : établis, annuels, saisonniers, frontaliers. Dorénavant, il faudra y ajouter les différentes catégories de réfugiés, les "politiques" et les "économiques", les vrais et les "faux". Aucuns de ces critères et distinctions n'ont de base objective mais ils répondent aux besoins du patronat suisse en matière de marché du travail. Chaque catégorie dispose de quelques droits en moins et peut, par conséquent, être plus facilement embauchée et exploitée suivant les besoins du capital. A cela s'ajoutent les catégories de travailleurs "au noir" ou "clandestins", totalement dépourvues de droits et qui peuvent donc être exploitées sans limites dans les secteurs les plus arriérés comme l'hôtellerie par exemple. Il faudra donc ajouter désormais à cette liste la catégorie des "faux réfugiés" contraints d'accepter n'importe quel travail pour n'importe quel salaire de misère.

Les grands cris poussés sur "l'état d'urgence" créé par les réfugiés ayant porté leurs fruits, on ne se gêne plus pour affirmer ouvertement et sans vergogne ces principes en matière de politique d'asile. En juin 1984, après l'adoption de la première révision de la Loi sur l'asile, deux politiciens du Parti radical, M. Luchinger (conseiller national) et M. Hefti (conseiller aux Etats) ont exigé une nouvelle révision conforme à ces principes. Ils demandaient que "la situation et les besoins nationaux soient chaque fois pris en compte lors de l'octroi d'une demande d'asile". Et Hefti était encore plus explicite en exigeant "certaines limites comme la capacité d'accueil et la surpopulation étrangère, tout comme le Conseil fédéral l'a lui-même admis à propos des travailleurs immigrés".

LES OBJECTIFS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DU CONTINGENTEMENT

4. Cette politique de la main-d'œuvre caractérisée par le contingentement connaît aujourd'hui un tournant. Dans les années soixante et même soixante-dix, les contingents étaient maniés avec une certaine souplesse. Il s'agissait d'accorder toujours plus de main-d'œuvre à une économie en pleine expansion. Du même coup, on empêchait que la pénurie de main-d'œuvre n'exerce une trop forte pression à l'augmentation des salaires. Mais la situation s'est modifiée depuis la fin des années soixante-dix. Les contingents sont toujours plus restreints. Et l'objectif économique reste, toujours, au centre des préoccupations.

La restriction des contingents autorisés pousse les



interfoto

patrons à épargner sur la main-d'œuvre, ce qui stimule en général les mesures de rationalisation et améliore la capacité concurrentielle de la Suisse sur les marchés internationaux. Les secteurs ou entreprises où les possibilités de rationalisation sont maigres ou nulles reçoivent les contingents d'immigrés aux statuts les moins favorables : frontaliers, saisonniers ou permis annuels. Ou encore les catégories les moins coûteuses : travailleurs au noir ou candidats à l'asile, en attente d'une réponse favorable.

Ce strict contingentement et la publicité qui lui est faite — par exemple le durcissement à l'égard des réfugiés — répondent cependant aussi à des objectifs politiques :

- * Il permet à l'impérialisme suisse de faire croire à "ses" salariés qu'il les protège contre l'afflux en provenance des régions les plus pauvres du monde et la pression sur les salaires qui en découle. Une manière d'intégrer plus solidement les salariés au système impérialiste suisse.
- * mais tout le tapage officiel contre les "étrangers" constitue aussi une manœuvre de diversion efficace contre les effets de la politique des autorités. La baisse des salaires, la poursuite d'une politique d'austérité dans le domaine social et les problèmes sociaux qui en découlent sont camouflés derrière la prétendue menace de surpopulation étrangère. Tant que les couches les plus défavorisées des salariés suisses s'en prendront aux étrangers, la bourgeoisie n'aura pas à craindre une riposte sérieuse à sa politique de démantèlement social.
- * Le strict contingentement est enfin un bon moyen pour poursuivre la collaboration de classe, c'est-à-dire l'intégration des organisations ouvrières aux mécanismes du pouvoir. Le démantèlement social pourrait en effet mettre en question cette collaboration, la bourgeoisie n'accordant même plus un "sucre" matériel en échange de la passivité et de la collaboration des organisations ouvrières. Le contingentement va toutefois dans le sens de cette passivité. Les directions syndicales ont été, depuis les années cinquante, les premières à demander un contingentement plus sévère. Cette option était, à leurs yeux, la seule possible pour montrer à leur base qu'elles faisaient quelque chose pour la défense des salaires. Ayant renoncé, avec la signature de la "paix du travail", à tous les moyens d'une politique salariale indépendante — comme la grève par exemple — qui maintienne le mouvement ouvrier en activité, les directions syndicales ont désorganisé et dépolitisé leurs organisations à tel point que le contingentement et le renvoi des étrangers semblent le seul moyen efficace pour défendre les travailleurs. Dans ce domaine, l'accord avec les patrons est sans limites puisque ceux-ci acceptent maintenant, pour des raisons économiques, le principe d'un contingentement sévère. Chaque quota du contingent, chaque travailleur ou travailleur étranger deviennent l'objet de négociations. Et le résultat est d'avance acquis pour la bourgeoisie et le patronat : la division et la désorganisation du mouvement ouvrier s'approfondissent, l'adversaire est toujours cherché là où il n'est pas.

LES RÉFUGIÉS, PREMIÈRES VICTIMES

5. Il était particulièrement propice de prendre pour cible la politique d'asile pour imposer et démontrer le durcissement du contingentement :

- * On savait qu'une part importante de la population suisse se laisserait prendre aux campagnes haineuses contre cette catégorie la plus démunie des réfugiés, ceux qui viennent du tiers monde.
- * Comme l'importance économique des réfugiés est faible, ils offrent un banc d'essai pour la politique plus dure que les autorités veulent poursuivre, sans risquer de se faire imposer un démantèlement plus accéléré des contingents encore utiles à l'économie.
- * La violation systématique de la légalité et le recours à des méthodes policières musclées pouvaient être imposés sans grand risque de réaction populaire dès qu'il s'agissait des réfugiés. Le terrain est ainsi préparé pour légitimer à l'avenir de telles méthodes dans d'autres conflits. Aujourd'hui, la police vient "cueillir" un réfugié à sa place de travail ; demain, ce sera un syndicaliste. Aujourd'hui, elle brutalise et intimide le réfugié ; demain — comme elle l'a

1. Depuis la fin des années soixante-dix, le nombre des réfugiés augmente. Les requérants d'asile, dont le nombre oscille autour du million jusqu'ici, sont aujourd'hui 1 000 000. Jadis, ils provenaient surtout de l'Europe de l'Est; actuellement, ils viennent toujours plus des pays du tiers monde.

Seule une infime partie du flot de réfugiés que provoque, dans le tiers monde, la détérioration des conditions économiques et politiques engendrée par l'impérialisme, finit par atteindre le sol helvétique. Ce flot croissant de réfugiés et la misère qui en est la cause ne pourront être jugulés sans abolir la domination impérialiste et combattre radicalement ses effets dévastateurs. La Suisse est, en proportion de sa population, le pays le plus impérialiste du monde. La misère croissante qui accule des millions d'hommes et de femmes à lutter pour leur survie et la répression massive des droits politiques élémentaires ne sont en rien le produit d'une évolution "naturelle".

Elles sont le fruit de l'intervention impérialiste - Suisse comprise - dans ces pays, qui s'est durcie ces dernières années. Le paiement de la dette extérieure et de ses intérêts, l'exploitation de matières premières à très bas prix, la fabrication avantageuse de produits semi-finis et, surtout, l'exploitation d'une main-d'œuvre bon marché saignent à blanc ces pays et soustraient leurs richesses naturelles à la majorité de la population. De plus, les droits politiques sont systématiquement réprimés pour empêcher toute révolte. Or ce sont les pays du tiers monde qui portent la charge essentielle des flots de réfugiés. Seules les dernières vagues finissent par atteindre les pays impérialistes. A l'heure actuelle, 5,6 o/o de tous les réfugiés du monde arrivent en Europe. Leur proportion dans la population européenne reste infime et n'atteint même pas un demi-pour-cent. Avec 40 000 réfugiés et 30 000 requérants à l'asile, la Suisse en compte un pour-cent de la population. Même si leur nombre s'accroissait encore, ils ne peuvent poser de problèmes

sérieux à un pays qui affiche le produit national brut par habitant le plus élevé du monde et dont une partie des richesses provient justement des mêmes régions que ces réfugiés. Quand la situation économique et sociale était bien plus tendue, au cours de la Seconde Guerre mondiale, où le slogan "la barque est pleine" a pris naissance, la Suisse accueillait 120 000 réfugiés. Et les sources officielles ont dû admettre après coup que la Suisse de cette époque aurait encore eu la possibilité de "préserver de l'extermination d'innombrables persécutés si la politique d'admission avait été moins restrictive" (Rapport Ludwig du Conseil fédéral aux Chambres, 1957).

UNE LOI TOUJOURS PLUS RESTRICTIVE...

2. La politique d'asile de la Suisse s'avère toujours plus fondée sur le mensonge. Chaque fois que le problème devient aigu, elle se révèle, en fait, opposée au droit d'asile, comme durant la Seconde Guerre mondiale. Dans les années cinquante, soixante, soixante-dix, elle était avant tout destinée aux réfugiés des pays de l'Est. Même alors, l'humanisme helvétique était très calculé - bien que les motifs d'exil aient été plus que justifiés. Dans les camps de réfugiés d'Allemagne et d'Autriche, on choisissait en priorité des cadres bien formés. Ces réfugiés servaient en outre à attiser l'anticommunisme en Suisse et à souligner, par un moyen facile, la "supériorité" du capitalisme. Les critères d'admission n'étaient pas plus larges qu'aujourd'hui, mais leur application était plus généreuse. 60-80 o/o des demandes étaient accordées. Pour les réfugiés en provenance de l'hémisphère sud, la situation était aussi un peu plus facile qu'aujourd'hui. Mais en 1973 déjà - après le coup d'Etat sanglant de Pinochet au Chili - il a fallu une large campagne pour empêcher la fermeture immédiate des frontières. A la fin des années soixante-dix, quand la provenance des réfugiés a changé et que leur nombre s'est mis, en même temps, à s'accroître, la "générosité helvétique" prit fin immédiatement.

* Le mouvement doit rappeler, par ses actions, aux organisations ouvrières que leurs traditions humanistes de jadis étaient autre chose que l'attente passive et que le renouveau de ces traditions s'impose. Les militants du PSO interviennent dans ce sens dans les organisations syndicales et ouvrières pour défendre la solidarité internationale de tous les opprimés et exploités. C'est sur la base de cette solidarité que doit et peut se développer une politique d'asile véritablement digne de ce nom.

POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE D'ASILE

Les militants socialistes, révolutionnaires et internationalistes ont toujours lutté et lutteront toujours pour un monde sans misère, ni oppression, sans violence ni exploitation. C'est la raison de leur solidarité avec les peuples et les travailleurs en lutte contre l'impérialisme, le capitalisme et la domination bureaucratique. C'est la base de notre solidarité tant avec la révolution nicaraguayenne qu'avec Solidarność et de notre soutien actif à toute mobilisation contre le démantèlement social. Une véritable politique d'asile a pour nous les mêmes fondements : la solidarité de tous les opprimés et de tous les défavorisés pour une Suisse qui soit une terre d'asile ouverte sans restrictions.

C'est dans cette optique, et non celle du contingentement ou des contrôles douaniers, que le mouvement ouvrier du siècle dernier s'est formé et a pris la tête des luttes pour une société plus humaine. Le contingentement et la fermeture des frontières sont signes de déclin et de dépendance. Le contingentement conduit à accepter un contrôle policier sur des femmes et des hommes en détresse. Notre principe, celui de la solidarité, revient à serrer les rangs des opprimés contre les chicanes et les poursuites policières. Le contingentement au contraire mène à la division, à n'agir qu'entre ceux qui veulent améliorer leur propre situation. On en connaît la logique : laisser tomber les plus faibles, le "faux réfugié" d'abord, puis le réfugié de gauche, puis tous les réfugiés, puis tous les immigrés, puis les femmes mariées qui travaillent, puis toutes les femmes, puis les jeunes et les vieux trop jeunes ou trop vieux pour travailler - jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une poignée évidemment trop faible pour obtenir quoi que ce soit. Les exploités restent ainsi toujours les plus forts. La solidarité, c'est rassembler celles et ceux qui doivent devenir plus forts pour que quelque chose change en leur faveur. Et cette solidarité doit reprendre au même point où le mouvement ouvrier a dû le faire au siècle dernier.

Qui a ouvert autrefois les frontières aux étrangers, alors même que la Suisse était encore un pays pauvre ? La bourgeoisie elle-même. La Suisse moderne a été bâtie avec des réfugiés qui fuyaient des despotes européens. Mais dès qu'elle eut formé son Etat, la bourgeoisie a restreint son ouverture. Le pouvoir et l'argent ont passé et passent toujours avant l'humanisme. C'est le mouvement ouvrier qui, dès cette époque, et malgré la misère et le chômage, a pris en main la tradition humanitaire et solidaire. Il s'est battu pour l'accueil et les droits des syndicalistes et socialistes allemands frappés par l'interdiction des organisations ouvrières, des anarchistes, libéraux et socialistes qui fuyaient l'occupation de l'Italie par l'Autriche et la France. Le mouvement ouvrier suisse est né de l'apport de ces militants réfugiés et s'est renforcé en défendant la libération politique et sociale. Durant la Première Guerre mondiale, ce sont des militants de la même trempe qui, avec des réfugiés, ont réanimé les organisations ouvrières. Sous le nazisme, c'est dans le même esprit qu'on a passé outre à la politique criminelle des autorités suisses pour accueillir des Juifs persécutés et des réfugiés politiques.

NOS PROPOSITIONS

Notre engagement dans la défense des réfugiés repose sur cette même tradition d'un mouvement ouvrier actif, solidaire et socialiste. Evidemment, aucune condition ne doit être posée à l'action commune de forces différentes. Nous ne disons pas : "Si vous acceptez nos idées, nous

serons amis, mais si vous voulez le contingentement vous serez nos adversaires". Notre point de départ est l'action commune de toutes les forces pour une politique d'asile ouverte. Certaines sont déjà engagées dans la mobilisation, leurs positions ne sont pas arrêtées sur toutes ces questions mais une chose leur tient à cœur : agir pour les réfugiés. C'est dans ce sens que nous avançons les propositions qui suivent.

* Non à "la barque est pleine"

L'hystérie attisée tant par les autorités que par les partis d'extrême droite doit être combattue par une vaste campagne d'explication qui montre que ce n'est pas la Suisse qui est en danger, mais bien les réfugiés. Aucune restriction à l'accueil ne s'impose, il y a assez de place et de réserves pour accueillir les réfugiés qui arrivent. Contrairement aux années quarante, le pays n'est ni isolé, ni à court de vivres, et encore moins menacé d'invasion. Les problèmes matériels qui se posent sont le fait de ceux qui profitent de la misère du tiers monde : les banques et les multinationales. C'est à elles de payer une "taxe-refugiés" sur les capitaux étrangers qu'elles acceptent en placements fiduciaires et sur le montant de leurs affaires à l'étranger. Dans les grandes villes et les stations touristiques, il y a suffisamment de résidences secondaires de détenteurs de capitaux "en fuite" ou de fraudeurs de fisc pour loger tous les réfugiés qui demandent l'asile en Suisse.

* Non à de nouvelles restrictions à l'accueil

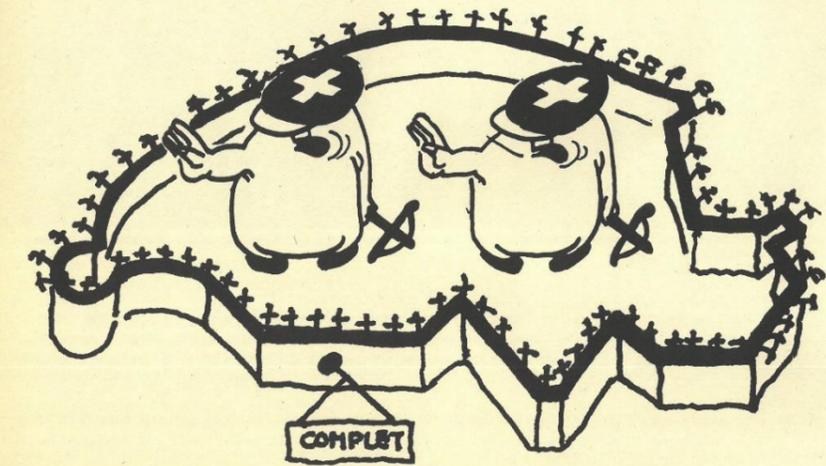
Les nouveaux critères - comme par exemple la distinction entre vrai réfugié et "réfugié économique" - visent uniquement à bloquer l'accès de nouveaux réfugiés, à renforcer les contrôles et à dresser la population contre les requérants d'asile. Sous prétexte de combattre une prétendue injustice dont profiteraient les réfugiés économiques en obtenant l'asile, la Suisse prépare et commet déjà une injustice plus grande encore : livrer à leurs oppresseurs des victimes de la misère et de l'oppression. Ce n'est pas un hasard si les prétendus "réfugiés économiques" viennent presque sans exception de pays où règnent l'oppression et la violence ouverte : Turquie, Chili, Sri Lanka, Zaïre. Ils ont droit à l'asile en Suisse sans devoir fournir une quelconque preuve (d'ailleurs souvent impossible à fournir) d'être personnellement victimes de persécution politique. Ils ne quittent pas leur pays par goût de l'aventure ou du voyage, mais à cause de la misère - une misère provoquée par des hommes qui dominent d'autres hommes. C'est un motif suffisant pour leur accorder l'asile.

Au lieu de multiplier les motifs pour invalider les demandes, les critères donnant droit à l'asile doivent au contraire être étendus et adaptés à la réalité de la terreur qui sévit dans de vastes parties du monde. Les lois doivent être révisées dans ce sens. Les critères individuels doivent être élargis et il faut y ajouter des critères collectifs, correspondant à la réalité, si déjà il faut des critères et des preuves.

* Davantage d'aide et non de flics pour les réfugiés

Avec une rare célérité et une splendide unanimité, le Parlement a décidé, malgré le blocage du personnel, d'augmenter le personnel chargé d'examiner les demandes d'asile. On exige des douaniers d'intimider les requérants à l'asile, un pas de plus vers un Etat policier. La lenteur de la machine fédérale dans le traitement des demandes d'asile rend tout au plus un peu moins inhumain le misérable statut de réfugié en Suisse. Or il faut avant tout des gens qui prennent en charge les réfugiés, placés dans une situation difficile. Nous revendiquons davantage de personnel pour une véritable assistance sociale et juridique.

Les réfugiés doivent avoir le droit de contacter un avocat de leur choix avant de prendre contact avec les autorités et l'assistance juridique doit être gratuite durant toute la procédure. Les réfugiés doivent pouvoir suivre des cours de langue gratuits et des cours qui facilitent leur insertion dans le pays durant les trois premiers mois de leur présence en



Le dépôt d'une demande d'asile, les lois en vigueur sont systématiquement violées. Les douaniers sont instruits à refuser l'entrée aux gens suspects d'être des réfugiés potentiels. Dans les administrations, les requérants subissent des chicanes et leurs demandes ne sont pas prises en considération. Des cantons ou des communes décident unilatéralement de ne plus accorder l'accueil. Et certains cantons refusent déjà aux réfugiés le droit de se marier. Chaque semaine apporte une nouvelle invention des autorités communales ou cantonales, avec la tolérance de la Confédération. Lorsque des requérants sont expulsés, les mesures prises outrepassent de loin les dispositions légales et la Convention de Genève sur les droits de l'homme, que la Suisse a signée. Par exemple, le renvoi dans le continent d'origine. Les autorités se vantent d'humanisme en ne renvoyant pas les réfugiés dans leur pays et en leur laissant le choix de filer lors d'une escale de l'avion-retour. Ce qui voyant pas les réfugiés dans leur pays et en leur laissant le choix de filer lors d'une escale de l'avion-retour. Ce qui voyant pas les réfugiés dans leur pays et en leur laissant le choix de filer lors d'une escale de l'avion-retour.

... ET VIOLÉE PAR LES AUTORITÉS

La Loi sur l'asile a été tendue toujours plus restrictive depuis 1980. Au 1er janvier de cette année en effet, le Parlement a mis en vigueur une nouvelle loi, avec l'accord de tous les partis gouvernementaux. Cette "nouvelle" loi a été révisée et partielle améliorée. Cette "nouvelle" loi a été révisée et partielle améliorée. Cette "nouvelle" loi a été révisée et partielle améliorée.

Le Parti socialiste ouvert (PSO) veut contribuer à étendre et renforcer ce mouvement. Les militants du parti y participent, en assumant les tâches, aident à l'élargir et prennent part au débat sur ses objectifs futurs. Trois grandes tâches nous attendent : la nouvelle révision qui aggraverait la Loi fédérale sur l'asile est déjà bien en route. Il faut mobiliser contre elle en défendant certains principes qui dépassent le langage bourgeois du contingentement - qui est une véritable impasse pour le développement de formes d'action nationale. Le PSO soutient tous les efforts pour constituer un mouvement capable de défendre ces objectifs y compris par des manifestations nationales, notamment lors du débat des Chambres, au printemps 1986, sur la révision de la loi. Une telle mobilisation demande un large appui social, dans la jeunesse avant tout.

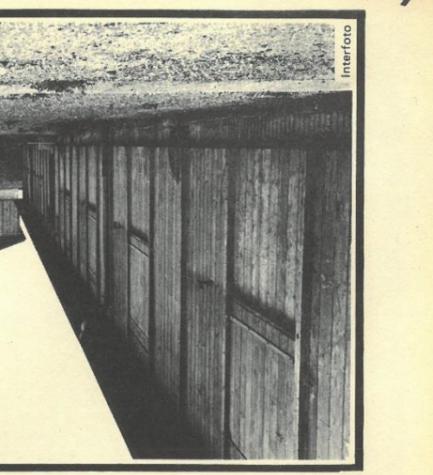
Le Parti socialiste ouvert (PSO) veut contribuer à étendre et renforcer ce mouvement. Les militants du parti y participent, en assumant les tâches, aident à l'élargir et prennent part au débat sur ses objectifs futurs. Trois grandes tâches nous attendent : la nouvelle révision qui aggraverait la Loi fédérale sur l'asile est déjà bien en route. Il faut mobiliser contre elle en défendant certains principes qui dépassent le langage bourgeois du contingentement - qui est une véritable impasse pour le développement de formes d'action nationale. Le PSO soutient tous les efforts pour constituer un mouvement capable de défendre ces objectifs y compris par des manifestations nationales, notamment lors du débat des Chambres, au printemps 1986, sur la révision de la loi. Une telle mobilisation demande un large appui social, dans la jeunesse avant tout.

LE DOS ROND LE PARTI SOCIALISTE POUR FAIRE

Le Parti socialiste ouvert (PSO) veut contribuer à étendre et renforcer ce mouvement. Les militants du parti y participent, en assumant les tâches, aident à l'élargir et prennent part au débat sur ses objectifs futurs. Trois grandes tâches nous attendent : la nouvelle révision qui aggraverait la Loi fédérale sur l'asile est déjà bien en route. Il faut mobiliser contre elle en défendant certains principes qui dépassent le langage bourgeois du contingentement - qui est une véritable impasse pour le développement de formes d'action nationale. Le PSO soutient tous les efforts pour constituer un mouvement capable de défendre ces objectifs y compris par des manifestations nationales, notamment lors du débat des Chambres, au printemps 1986, sur la révision de la loi. Une telle mobilisation demande un large appui social, dans la jeunesse avant tout.

LE RÔLE DE L'ACTION NATIONALE

Le bourgeois et le gouvernement dominent ainsi du champ à Vigilance et à l'Action nationale. A eux campagnes toujours plus ouvertement racistes. Les réfugiés doivent avoir le droit de contacter un avocat de leur choix avant de prendre contact avec les autorités et l'assistance juridique doit être gratuite durant toute la procédure. Les réfugiés doivent pouvoir suivre des cours de langue gratuits et des cours qui facilitent leur insertion dans le pays durant les trois premiers mois de leur présence en



Le bourgeois et le gouvernement dominent ainsi du champ à Vigilance et à l'Action nationale. A eux campagnes toujours plus ouvertement racistes. Les réfugiés doivent avoir le droit de contacter un avocat de leur choix avant de prendre contact avec les autorités et l'assistance juridique doit être gratuite durant toute la procédure. Les réfugiés doivent pouvoir suivre des cours de langue gratuits et des cours qui facilitent leur insertion dans le pays durant les trois premiers mois de leur présence en

LE PARTI SOCIALISTE POUR FAIRE

Le Parti socialiste ouvert (PSO) veut contribuer à étendre et renforcer ce mouvement. Les militants du parti y participent, en assumant les tâches, aident à l'élargir et prennent part au débat sur ses objectifs futurs. Trois grandes tâches nous attendent : la nouvelle révision qui aggraverait la Loi fédérale sur l'asile est déjà bien en route. Il faut mobiliser contre elle en défendant certains principes qui dépassent le langage bourgeois du contingentement - qui est une véritable impasse pour le développement de formes d'action nationale. Le PSO soutient tous les efforts pour constituer un mouvement capable de défendre ces objectifs y compris par des manifestations nationales, notamment lors du débat des Chambres, au printemps 1986, sur la révision de la loi. Une telle mobilisation demande un large appui social, dans la jeunesse avant tout.

LE RÔLE DE L'ACTION NATIONALE

Le bourgeois et le gouvernement dominent ainsi du champ à Vigilance et à l'Action nationale. A eux campagnes toujours plus ouvertement racistes. Les réfugiés doivent avoir le droit de contacter un avocat de leur choix avant de prendre contact avec les autorités et l'assistance juridique doit être gratuite durant toute la procédure. Les réfugiés doivent pouvoir suivre des cours de langue gratuits et des cours qui facilitent leur insertion dans le pays durant les trois premiers mois de leur présence en